

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HGS Rénovateur de bois dur pour meubles de jardin

1. Identification du produit chimique et de la personne physique ou morale responsable de sa mise sur le marché

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit : HGS Rénovateur de bois dur pour meubles de jardin

Utilisation du produit : Produit de consommation.

Identification de la société/entreprise


Producteur : HG International b.v. **No de téléphone:** : +31 (0)36 54 94 700
Adresse : Damsluisweg 70 **Fax** : +31 (0)36 54 94 744
 1332 EJ Almere **Internet:** : www.hginternational.com
Pays : The Netherlands **E-mail:** : safety@hginternational.com

Importateur : MARTEC HANDELS AG

Adresse : Seestrasse 199
 CH-8820 Wädenswill

No de téléphone: : +41 44 783 95 30 **Fax** : +41 44 783 95 49

Pays : Suisse

 **Numéro d'appel d'urgence** : Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum
 +41 44 251 51 51 24-h-Notfallnummer 145

2. Identification des dangers

Cette préparation est classée comme dangereuse selon la Directive européenne 1999/45/CE et ses amendements.

Classification : F+; R12
 R66
 R53

Risques physiques/chimiques : Extrêmement inflammable.

Risques pour la santé : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Risques pour l'environnement : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Autres risques : Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

3. Information sur les composants

Substance/préparation : Préparation

Nom des ingrédients	Numéro CAS	Numéro CE	%	Classification
Suisse Iso-alcanes en C9-C12	90622-57-4		30 - 100	Xn; R65 R66 R53
Acétate 2-camphanyl cyclohexanol, 2-(1,1-diméthylethyl)-, acetate	125-12-2 88-41-5		1 - 5 0 - 1	Xi; R38 Xi; R38 R52/53

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HGS Rénovateur de bois dur pour meubles de jardin

Voir section 16 pour le texte intégral des phrases R
mentionnées ci-dessus

* Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8

4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

Inhalation

: Transporter la personne incommodée à l'air frais. Garder la personne au chaud et au repos. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Ingestion

: Rincez la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la personne incommodée à l'air frais. Garder la personne au chaud et au repos. Si une personne a avalé de la matière mais est encore consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Si la personne est indisposée, cesser de la faire boire car des vomissements pourraient entraîner un risque supplémentaire. NE PAS faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissements dans les poumons. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Contact avec la peau

: Laver soigneusement la peau au savon et à l'eau ou utiliser un nettoyant cutané reconnu. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre.

Contact avec les yeux

: Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

5. Mesures de lutte contre l'incendie ; prévention des explosions et des incendies

Moyens d'extinction

: Utiliser des poudres chimiques ou du gaz carbonique.

Risques particuliers liés à l'exposition au produit

: Aérosol inflammable. L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur, ce qui risque d'entraîner une nouvelle explosion. Le gaz peut s'accumuler dans les endroits bas ou confinés ou parcourir une distance considérable jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme, causant un incendie ou une explosion. Les récipients d'aérosols qui explosent peuvent être propulsés à grande vitesse depuis le lieu de l'incendie. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HGS Rénovateur de bois dur pour meubles de jardin

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Déplacer les contenants à l'écart de la zone d'incendie si cela ne présente aucun risque. Refroidir les contenants exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée ni dans le milieu aquatique, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.

Risque lié aux produits de décomposition thermique

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: oxydes de carbone

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

: Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles

: Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. En cas de bris d'aérosols, il est recommandé de prendre les mesures nécessaires à cause de la rapidité d'échappement de leur contenu sous pression et du propulseur. En cas de rupture d'un grand nombre de contenants, traiter comme si un produit en vrac s'était déversé conformément aux instructions dans la section Nettoyage. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions relatives à l'environnement

: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Méthodes de nettoyage

: Assurer une ventilation adéquate.

Remarque : voir section 8 pour les équipements de protection personnelle et section 13 pour l'élimination des déchets.

7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

Manutention

: Conserver le récipient fermé. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes. Pour éviter un incendie, éliminer les sources d'ignition. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion. Éviter tout contact du produit déversé avec le sol et les eaux superficielles. Assurer une ventilation adéquate.

Entreposage

: Stocker conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Conserver à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la section 10), des aliments et des boissons. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Matériaux d'emballage

Recommandé

: Utiliser le contenant d'origine. Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Utilisations spécifiques

: Non disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HGS Rénovateur de bois dur pour meubles de jardin

8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

<u>Nom des ingrédients</u>	<u>Limites d'exposition professionnelle</u>
Suisse	
Butane	SUVA (Suisse, 12/2003). MAK: 1900 mg/m ³ 8 heure(s). Forme: Toutes formes MAK: 800 ppm 8 heure(s). Forme: Toutes formes
Propane	SUVA (Suisse, 1/2003). Kurzzzeitgrenzwerte: 3600 mg/m ³ 15 minute(s). Forme: Toutes formes Kurzzzeitgrenzwerte: 2000 ppm 15 minute(s). Forme: Toutes formes MAK: 1800 mg/m ³ 8 heure(s). Forme: Toutes formes MAK: 1000 ppm 8 heure(s). Forme: Toutes formes

Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

: Une ventilation adéquate est normalement requise lorsqu'on manipule ou utilise ce produit. Après la manipulation, bien se laver les mains à l'eau et au savon.

Protection respiratoire

: Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Utiliser uniquement un appareil respiratoire approuvé ou certifié ou son équivalent. Une ventilation adéquate est normalement requise lorsqu'on manipule ou utilise ce produit.

Protection des mains

: Gants en caoutchouc butylique. Perméable temps \geq 8 heures:

Protection des yeux

: lunettes anti-éclaboussures

Protection de la peau

: Uniforme de travail ou veste de laboratoire.

9. Propriétés physico-chimiques

Informations générales

Apparence

État physique

: Gaz. [Gaz.]

Couleur

: Clair Jaune ou brun [Pâle]

Odeur

: Caractéristique. [Faible]

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

pH

: Non disponible.

Point de fusion

: Non disponible.

Point d'ébullition

: -44°C (-47,2°F)

Point d'éclair

: Coupe fermée: <0°C (<32°F)

Inflammabilité (solides, gaz)

: Extrêmement inflammable gaz.

Caractéristiques d'explosivité

: Non disponible.

Limites d'explosivité

: 0.6 Vol %, 10.9 Vol %

Propriétés oxydantes

: Non applicable

Densité relative

: 0.718 g/cm³ (20°C / 68°F)

Solubilité

: Insoluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.

Viscosité

: Dynamique: 20 mPa·s (20 cP)

Autres informations

Température d'auto-inflammation

: 365°C (689°F)

Date d'édition

22-10-2008.

Version

1

Page 4 de 8

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HGS Rénovateur de bois dur pour meubles de jardin

10. Stabilité du produit et réactivité

- Stabilité** : Le produit est stable.
- Conditions à éviter** : Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7). Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes. Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes).
- Matières à éviter** : Extrêmement réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières comburantes.
- Produits de décomposition dangereux** : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes : oxydes de carbone

11. Informations toxicologiques

Effets aigus potentiels sur la santé

- Inhalation** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Ingestion** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Contact avec la peau** : Dégraisse la peau. Peut éventuellement entraîner une sécheresse et une irritation de la peau.
- Contact avec les yeux** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Cancérogénicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Mutagénicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Toxicité pour la reproduction** : Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

- Inhalation** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Ingestion** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Peau** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Organes cibles** : Contient des produits causant des lésions aux organes suivants : le système nerveux, système nerveux central (SNC).
- Effets nocifs divers** : Non disponible.

12. Informations écotoxicologiques

Données sur l'écotoxicité

<u>Nom des ingrédients</u>	<u>Espèces</u>	<u>Période</u>	<u>Résultat</u>
Iso-alcanes en C9-C12	Poisson (CL50)	96 heure(s)	>100 mg/l

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Effets nocifs divers

13. Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

- Méthodes de traitement des déchets** : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Ne pas percer ni incinérer le récipient.
- Classification des déchets** : Non disponible.
: Non disponible.
- Déchets Dangereux** : Il se peut que la classification du produit satisfasse les critères de déchets dangereux.

Date d'édition

22-10-2008.

Version

1





Page 5 de 8

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HGS Rénovateur de bois dur pour meubles de jardin

14. Informations relatives au transport

Réglementation internationale concernant le transport

Informations réglementaires	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classe	Groupe de conditionnement	Étiquette	Autres informations
Classe ADR/RID	1950	UN 1950, "dangerous goods in limited quantities of class 2", III, Aerosol, ADR (Iso-alcanes en C9-C12)	2	III		Quantité à déclarer 30 Quantité limitée LQ2 Remarques Dangerous goods in limited quantities
Classe ADN	1950	UN 1950, "dangerous goods in limited quantities of class 2", III, Aerosol, ADN (Iso-alcanes en C9-C12)	2	III		QD (Quantité à déclarer) ADN 30 Remarques Dangerous goods in limited quantities
Classe IMDG	1950	"dangerous goods in limited quantities of class 2" UN 1950, PG III, Aerosol (alkanes, c9-12-iso-)	2.1	III		Emergency schedules (EmS) F-D,S-U Reportable quantity 30 Remarks Dangerous goods in limited quantities
Classe IATA-DGR	1950	"dangerous goods in limited quantities of class 2" UN 1950, PG III, Aerosol (alkanes, c9-12-iso-)	2.1	III		Remarks Dangerous goods in limited quantities

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HGS Rénovateur de bois dur pour meubles de jardin

15. Informations réglementaires

Réglementation de l'Union Européenne

Symbole(s) de dangers :



Extrêmement inflammable

Phrases de risque :

- R12- Extrêmement inflammable.
- R66- L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- R53- Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases de sécurité :

- S2- Conserver hors de la portée des enfants.
- S16- Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
- S23- Ne pas respirer les [***].aérosol
- S37- Porter des gants appropriés.
- S46- En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
- S51- Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Utilisation du produit :

hydrocarbures aliphatiques , parfums

Avertissements supplémentaires :

- Produit de consommation.
- Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Classification statistique de la CEE (code douanier) :

32089091

Réglementations nationales

Suisse

Classe LRV (Ta-Luft) :

Non disponible.

Teneur en COV :

COV (p/p) : 32.04%

16. Autres informations

Référence du texte complet des phrases R se trouvant dans les Sections 2 et 3 - Suisse :

- R12- Extrêmement inflammable.
- R65- Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- R38- Irritant pour la peau.
- R66- L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- R52/53- Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R53- Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Référence du texte complet des classifications se trouvant dans les Sections 2 et 3 - Suisse :

- F+ - Extrêmement inflammable
- Xn - Nocif
- Xi - Irritant

Autres informations :

hydrocarbures aliphatiques , parfums

Commentaires lors de la révision :

Non disponible.

Historique

Date d'impression :

22-10-2008.

Date d'édition

22-10-2008.

Version

1

Page 7 de 8

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HGS Rénovateur de bois dur pour meubles de jardin

Date d'édition : 22-10-2008.
Date de publication précédente : Aucune validation antérieure.
Version : 1
Vérifié par P. Stienstra.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucuns de ses sous-traitants ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou préparations.

Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

Version 1	Page 8 de 8
------------------	-------------